



PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE SUIVI DES ACQUIS DES ÉLÈVES (PISA) RÉSULTATS DU PISA 2015 LA RÉOLUTION COLLABORATIVE DE PROBLÈMES

France

La collaboration entre les individus est essentielle pour vivre dans une société moderne. Nombre d'activités humaines impliquent des groupes de personnes, au sein desquels les individus comptent sur l'entraide pour effectuer des tâches qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes. Un nombre croissant d'emplois nécessitent un haut niveau de compétences sociales, tandis que la proportion d'emplois nécessitant peu de compétences sociales ne cesse de diminuer. La première évaluation PISA des compétences de résolution collaborative de problèmes révèle dans quelle mesure les élèves de 15 ans sont bien préparés à travailler ensemble de manière productive. Les items de cette évaluation demandent aux élèves d'établir une compréhension commune avec les autres membres du groupe, d'entreprendre les actions adéquates pour résoudre le problème et de maintenir l'organisation du groupe, comme devraient le faire les élèves dans des situations de la vie réelle.

- Avec un score national moyen de 494 points, la France se situe entre le 19^e et le 23^e rang dans le classement des 32 pays de l'OCDE qui ont participé à l'évaluation de la résolution collaborative de problèmes, et entre le 24^e et le 28^e rang dans le classement des 52 systèmes d'éducation participants. Les élèves français obtiennent des niveaux de performance similaires à ceux des élèves vivant dans l'entité Pékin-Shanghai-Jiangsu-Guangdong (Chine), en Espagne, en Islande, au Luxembourg, au Portugal et en République tchèque.
- Les élèves français sont moins performants en résolution collaborative de problèmes que ne le laisseraient penser leurs performances en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques.
- En France, environ un élève sur 15 (6.6 %) parvient à se hisser au niveau 4, soit le plus haut niveau de l'échelle de résolution collaborative de problèmes. Ces élèves sont capables de mener à bien des tâches compliquées de résolution de problèmes dont la composante collaborative est très complexe, à rester conscients des dynamiques de groupe, et à prendre l'initiative d'entreprendre des actions ou de formuler des requêtes afin de surmonter les obstacles et de résoudre les désaccords. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 7.9 % des élèves parviennent à se hisser à ce niveau de compétence.
- Environ trois élèves français sur dix (30 %) se situent sous le niveau 2 de l'échelle. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 28 % des élèves se situent sous le niveau 2. Ces élèves sont, au mieux, capables de mener à bien des tâches dont le niveau de complexité est faible, tant sur le plan de la résolution de problèmes que de la collaboration. Ils tendent à se concentrer sur leur propre rôle individuel au sein du groupe et peuvent exécuter des plans lorsqu'ils y sont invités.
- En France, un écart de 29 points s'observe entre la performance des filles (508 points) et la performance des garçons (480 points), soit un écart entre les sexes similaire à celui observé dans les pays de l'OCDE.

L'enquête PISA 2015 définit les compétences en résolution collaborative de problèmes comme la capacité d'un individu de s'engager efficacement dans un processus par lequel deux agents ou plus tentent de résoudre un problème en partageant la compréhension et la volonté requises pour parvenir à une solution, et en mettant en commun leurs connaissances, leurs compétences et leurs efforts pour atteindre cet objectif.

- Les élèves français affichent des attitudes positives à l'égard de la collaboration. Plus de 85 % des élèves ont déclaré avoir une bonne capacité d'écoute, être heureux de la réussite de leurs camarades, aimer envisager différentes perspectives et coopérer avec leurs pairs.
- En France, environ 89 % des filles de 15 ans se sont dites heureuses de la réussite de leurs camarades, contre 84 % des garçons, soit une différence de cinq points de pourcentage. Toutefois, les écarts entre les sexes au niveau de la valeur accordée par les garçons et les filles aux relations entre élèves sont généralement plus ténus par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.
- En France, les élèves vivant des zones rurales ou des villages (de moins de 3 000 habitants) attachent beaucoup plus d'importance au travail d'équipe que les élèves qui vivent dans des villes (de plus de 100 000 habitants). Il s'agit du plus grand écart observé dans tous les pays et économies participant à l'évaluation PISA 2015.
- En France, plus les parents connaissent les amis de leurs enfants à l'école, plus leurs enfants se montrent performants aux épreuves de résolution collaborative de problèmes, même après contrôle de la performance en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques, du sexe, ainsi que du statut socio-économiques des établissements et des élèves.
- Les élèves français qui ont déclaré qu'il ne leur arrivait jamais ou presque jamais que leurs professeurs les punissent plus durement que les autres élèves, ou que leurs enseignants ne devaient jamais ou presque jamais attendre un long moment avant que les élèves ne se calment, obtiennent de meilleurs résultats sur les aspects purement collaboratifs de l'évaluation, après contrôle de la performance en science, en compréhension de l'écrit et en mathématiques, du sexe, ainsi que du statut socio-économiques des établissements et des élèves.

Qu'est-ce que l'enquête PISA ?

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une enquête triennale qui analyse dans quelle mesure les élèves de 15 ans approchant du terme de leur scolarité obligatoire possèdent certaines des connaissances et compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes. L'enquête PISA ne cherche pas simplement à évaluer la faculté des élèves à reproduire ce qu'ils ont appris, mais vise aussi à déterminer dans quelle mesure ils sont capables de se livrer à des extrapolations à partir de ce qu'ils ont appris et d'utiliser leurs connaissances dans des situations qui ne leur sont pas familières, qu'elles soient ou non en rapport avec l'école.

L'enquête PISA permet d'éclairer les politiques et les pratiques dans le domaine de l'éducation ; elle aide à suivre l'évolution de l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves dans les pays participants, ainsi que dans différents sous-groupes de la population au sein même des pays. Les responsables politiques peuvent utiliser ces résultats pour comparer les connaissances et compétences de leurs élèves à celles des élèves des autres pays participants, pour fixer des objectifs chiffrés d'amélioration en fonction des accomplissements mesurables d'autres pays, et pour s'inspirer des politiques et pratiques mises en œuvre ailleurs.

Principales caractéristiques de l'évaluation de résolution collaborative de problèmes de l'enquête PISA 2015

Les épreuves

- La résolution collaborative de problèmes a été administrée sur ordinateur. L'évaluation a duré 30 minutes, les élèves répondant à des épreuves constituées de différentes combinaisons d'items. Une batterie d'items de résolution collaborative de problèmes, soit 90 minutes de test au total, a été élaborée.
- Les épreuves ont été administrées de manière interactive. Les élèves interagissaient avec des agents virtuels afin de trouver une solution à un problème donné. Les épreuves comportaient des questions à choix multiple demandant aux élèves de sélectionner la bonne réponse sur leurs ordinateurs, ainsi que des items demandant aux élèves de résoudre le problème, généralement en

cliquant sur une zone au centre de l'écran de visualisation. Des exemples d'items peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.oecd.org/pisa/test.

- Les élèves évalués en résolution collaborative de problèmes ont également passé des épreuves de sciences et parfois, selon leur formulaire de test, des épreuves de compréhension de l'écrit ou de mathématiques. Ils ont par ailleurs passé une trentaine de minutes à répondre à un questionnaire sur eux-mêmes, leur milieu familial, leur établissement d'enseignement et leurs expériences en matière d'apprentissage.

Les élèves

- Seul un sous-échantillon de l'ensemble des élèves évalués en sciences en 2015 a également passé les épreuves de résolution collaborative de problèmes. Au total, environ 125 000 élèves, représentatifs des quelque 6 millions d'élèves âgés de 15 ans scolarisés dans les 52 pays et économies participants, ont passé les épreuves PISA de résolution collaborative de problèmes.
- En France, 1 825 élèves issus de 251 écoles ont passé les épreuves de résolution collaborative de problèmes.

Carte des pays et économies participant à l'enquête PISA



■ Pays membres de l'OCDE

Australie
Autriche
Belgique
Canada
Chili
République tchèque
Danemark
Estonie
Finlande
France
Allemagne
Grèce
Hongrie
Islande
Irlande
Israël
Italie
Japon

Coré
Lettonie
Luxembourg
Mexique
Pays-Bas
Nouvelle-Zélande
Norvège
Pologne
Portugal
République slovaque
Slovénie
Espagne
Suède
Suisse
Turquie
Royaume-Uni
États-Unis

■ Pays et économies partenaires lors de l'évaluation PISA 2015

Albanie
Algérie
Argentine
Brésil
B-S-J-G (Chine)*
Bulgarie
Colombie
Costa Rica
Croatie
Chypre¹
République dominicaine
Ancienne République yougoslave de Macédoine
Géorgie
Hong-Kong (Chine)
Indonésie
Jordanie
Kazakhstan
Kosovo
Liban

Lituanie
Macao (Chine)
Malaisie
Malte
Moldavie
Monténégro
Pérou
Qatar
Roumanie
Fédération de Russie
Singapour
Taïpei chinois
Thaïlande
Trinité-et-Tobago
Tunisie
Émirats arabes unis
Uruguay
Viet Nam

■ Pays et économies partenaires lors des évaluations PISA précédentes

Azerbaïdjan
Himachal Pradesh (Inde)
Kirghizistan
Liechtenstein
Maurice
Miranda-Venezuela
Panama
Serbie
Tamil Nadu (Inde)

Remarque : Les pays et les économies qui ont participé à l'évaluation de résolution collaborative de problèmes sont indiqués en gras.

* L'entité B-S-J-G (Chine) désigne les quatre provinces chinoises participant à l'enquête PISA : Beijing, Shanghai, Jiangsu et Guangdong.

1. Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre-Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document ainsi que toute donnée et carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Cet ouvrage est disponible dans le cadre de la licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/) (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). Pour des informations spécifiques quant à la portée de la licence ou aux termes de celle-ci, ainsi que sur la possible utilisation commerciale du présent ouvrage ou des données issues de l'enquête PISA, veuillez consulter les [Conditions d'utilisation](https://www.oecd.org/conditions-d'utilisation/) sur le site de l'OCDE (www.oecd.org).

Personnes de contact :**Andreas Schleicher**

Directeur

Direction de l'éducation et des compétences

Email : Andreas.SCHLEICHER@oecd.org

Téléphone : +33 1 45 24 93 66

Jeffrey Mo

Analyste

Direction de l'éducation et des compétences

Email : Jeffrey.MO@OECD.org

Téléphone : +33 1 45 24 81 51

Pour de plus amples informations sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves et consulter l'ensemble des résultats de l'enquête PISA 2015, veuillez consulter le site de l'OCDE :

www.oecd.org/edu/pisa

